

# Rapport d'activités 2019



## Table des matières

<b>Rapport de la Présidente.....</b>	<b>2</b>
Le Comité .....	2
Dossiers prioritaires .....	2
<i>Contrats de prestations</i> .....	2
<i>Commission paritaire de la CCT et CCT</i> .....	3
Autres séances .....	3
<i>Protection juridique:</i> .....	3
<i>Séance avec la magistrate, Mme Esther Alder (17.06.2019)</i>	3
<i>Réunions avec le SDPE</i> .....	3
Divers .....	4
<b>Rapport des Commissions.....</b>	<b>4</b>
Commission cantonale de la petite enfance (COCAPE)	4
<i>Séance du 28 février 2019</i> .....	4
<i>Séance du 6 juin 2019</i> .....	4
<i>Séance du 31 octobre 2019</i> .....	5
Commission consultative de la petite enfance (CCPE)	5
<i>Séance du 24 janvier 2019</i> .....	5
<i>Séance du 23 mai 2019</i> .....	5
<i>Séance du 5 décembre 2019</i> .....	6
Formation continue petite enfance (FOCPE).....	6
Organisation genevoise du monde du travail pour la formation professionnelle dans les domaines de la santé et du social (OrTRA GE)	7
Ecole d'assistants.es socioéducatifs.ves (ECASE)	8
Commission spécifique de l'école des éducatrices et éducateurs de l'enfance (ESEDE).....	8
Commission spécifique ASE .....	8
Fondation du fonds de prévoyance en faveur du personnel d'institutions subventionnées par la Ville de Genève (FOP) .....	8
Pro Enfance .....	9
<b>Rapport des comptes.....</b>	<b>9</b>
<b>Annexes.....</b>	<b>11</b>
Annexe 1 : Bilan.....	11
Annexe 2 : Compte d'exploitation .....	12
Annexe 3 : Tableau par activités .....	13

# Rapport de la Présidente

*Evelyne Broillet-Ramjoué*

## Le Comité

Le comité de la Fédération genevoise des institutions de la petite enfance (FGIPE) était constitué en 2019 de 5 membres, dont 4 actifs :

- Mmes Carole Barbey, membre du SPE de Budé et membre du comité ;
- Claudia Battolo Lopez, secrétaire-coordinatrice de la FGIPE et membre du SPE Eaux-Vives Frontenex ;
- Evelyne Broillet-Ramjoué, membre du SPE A2Pas et présidente ;
- Francine Koch, membre externe qui nous a rejoints en avril 2019 ;
- Nicole Montalbetti, membre honoraire et précédente secrétaire de la FGIPE.



Nous nous sommes réunies à 15 reprises, les 03 et 23 janvier, 11 et 21 février, 21 et 29 mars, 13 juin, 08 juillet, 15 août, 03 septembre, 03, 08 et 31 octobre, 30 novembre et 09 décembre 2019.

Nous avons organisé une séance pour nos membres le 23 septembre 2019 (Séance d'information et proposition de l'enquête Netenfance).

## Dossiers prioritaires

Durant cet exercice un peu plus serein que l'année précédente, notre attention s'est concentrée sur notre participation aux divers groupes de travail mis sur pied en 2108 par le Département de la Cohésion sociale et de la solidarité (DCSS), suite à la vacance du poste de direction au Service de la petite enfance (SDPE). Notamment le groupe de travail sur la formation (12.03, 14.05, 25.06, 04.09.2019), sur l'audit informatique (19.09.2019), sur les contrats de prestations. Nous avons également suivi les dossiers traités au sein de la Commission paritaire de la CCT (CP-CCT) et enfin les travaux menés au sein des différentes commissions municipales et cantonales, dont la synthèse est présentée ci-après.

### *Contrats de prestations*

Pour mémoire, en 2018, la FGIPE avait demandé à la Ville de Genève un moratoire d'une année pour la mise en place de contrats de prestations qui devaient éclaircir le rôle de chaque partenaire dans la gouvernance des structures d'accueil de la petite enfance de la Ville de Genève.

Ce moratoire a été accordé en septembre 2018 par Mme Esther Alder, magistrate en charge du DCSS, dans le but de concevoir un nouveau document qui conviendrait davantage aux demandes des comités-employeurs.

Le travail a repris d'une façon favorable durant toute l'année 2019, à raison de 15 séances de travail (11.01, 22.01, 05.02, 25.02, 05.03, 30.04, 06.05, 08.05, 17.05, 21.05, 07.06, 09.07, 08.10, 01.11, 15.11.2019) et a mené, le 2 décembre 2019, à la

signature par tous les comités-employeurs de ces nouveaux contrats de prestations, au Palais Eynard et en présence de la magistrate.

### ***Commission paritaire de la CCT et CCT***

La CP-CCT s'est réunie à 12 reprises en 2019 (15.01, 12.02, 12.03, 09.04, 07.05, 04.06, 17.06, 09.09, 07.10, 04.11, 14.11, 03.12 2019).

Elle était présidée cette année par la présidente de l'AGEDE, Mme Amanda Ojalvo, la FGIPE tenant pour sa part le secrétariat. Les sujets suivants y ont été traités :

- 3 cas d'interprétations individuelles de la CCT ;
- Art. 2 et 9, Annexes 1, 2 et 2bis, Obligation d'annonce et procédures d'engagement;
- Art. 14, Travail au-delà de l'âge de la retraite;
- Annexe 4, congé maladie et accident des proches;
- Annexe 9, Personnel éducatif au bénéfice d'un diplôme tertiaire, modalités de formation et la question des stages, courrier à Mme Emery-Torracinta;
- Art. 24, remboursement de jours de camp;
- Art. 44bis, proposition intersyndicale : protection de la personnalité;
- Art. 47 et Annexe 10, rôle de la Commission paritaire;
- La grève des femmes 14 juin 2019 et revendications syndicales;

Les séances officielles de négociations de la Convention collective de travail (CCT) se sont tenues les 08 janvier et 16 mai 2019. Les points adoptés dans le nouveau protocole d'accord, entré en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre 2019, concernent les points suivants :

- Départ à la retraite et en cas d'invalidité (art. 14) ;
- Procédure d'annonce d'un poste vacant mise en conformité avec l'Office cantonal de l'emploi (OCE) (art. 9);
- Modification des procédures d'engagement (Annexes 1, 2 et 2bis)
- Nouveaux cahiers des charges (Annexe 14).

### **Autres séances**

***Protection juridique:*** Réunion avec le service juridique de la Fédération des entreprises romandes (SAJEC) le 01.03.2019; qui a mené ensuite à la décision d'engager Maître Aubert comme conseil juridique de la FGIPE.

### ***Séance avec la magistrate, Mme Esther Alder (17.06.2019)***

Présentation de sa vision de la petite enfance en fin de mandat.

### ***Réunions avec le SDPE***

8 séances ont été agendées (31.01, 04.03, 09.04, 06.05, 03.06, 13.06, 19.09, 11.12.2019) tout d'abord avec les cadres du SDPE puis avec la nouvelle cheffe de Service Mme Pascale Lécuyer-Gauthier, entrée en fonction en septembre 2019.

Divers sujets ont été abordés :

- Communication FGIPE-SDPE ;
- La nouvelle tarification ;
- Enregistrement au Registre du Commerce ;
- Soutiens juridiques ;
- Grève du 14 juin 2019 ;

- Problèmes des remplacements ;
- Formation de la relève ;
- Contrats Netenfance ;
- Locaux FGIPE ;
- Contrats Responsabilité civile ;
- Politique de formation.

## Divers

- Conférence sur le sommeil 28.01.2019 donnée par Mme Challamel, docteur et spécialiste du sommeil des enfants, et table ronde ;
- Soutien FGIPE au SPE des Grottes pour leur Assemblée générale extraordinaire (13.05.2019, 17.06.2019) ;
- Réunion avec la Fédération des institutions petite enfance genevoises suburbaines (FIPEGS) 17.09.2019 ;
- Stand FGIPE, flyer, Promotion seniors 27.09.2019.

## Rapports des commissions

---

*Carole Barbey*

### Commission cantonale de la petite enfance (COCAPE)

La COCAPE s'est réunie à 3 reprises (28.02, 06.06, 31.10.2019).

**Séance du 28 février 2019**: Mme Zottos, Présidente, rappelle que la COCAPE a pour mission de donner des préavis et des recommandations dans le domaine de la petite enfance et de présenter annuellement un rapport d'activité au Conseil d'Etat. Puis il est procédé à une présentation de l'enquête auprès des familles réalisée en 2018, comprenant un relevé statistique de 2018 (*lien disponible sur le site [www.fgipe.ch](http://www.fgipe.ch)*). Mme Zottos propose de s'interroger sur la façon de relayer les détails de l'offre, les membres du personnel, la prise en charge extra-parentale.

Puis la Commission se penche sur la suite à donner au rapport et recommandations émises par la COCAPE dans son rapport 2017-2018 (*cf. site [www.fgipe.ch](http://www.fgipe.ch) sous articles*). Mme Zottos propose de s'interroger sur la façon de relayer le rapport auprès des magistrats. La question des subventions cantonales est en suspens dans l'attente de la votation RFFA et en l'état rien n'est prévu, s'agissant de la dotation du canton.

Il est rappelé que les usages PE sont obligatoires partout où il n'y a pas de CCT.

**Séance du 6 juin 2019**: Il est procédé à la présentation de deux projets relatifs à la transition entre préscolaire et scolaire, en vigueur dans les communes de Carouge et Vernier, problématique qui avait été soulevée par la COCAPE dans son rapport 2017-2018 (cf. ci-dessus). Carouge a eu pour objectif de suivre le parcours d'écoliers, dans le but de limiter les risques de micro-ruptures dès le début de la scolarité. Le projet, en vigueur depuis 3 ans, a été plébiscité. S'agissant de Vernier, il s'agit d'une des communes les plus précarisées du

canton, de sorte que les priorités ont été d'accompagner les enfants dans l'apprentissage du français.

**Séance du 31 octobre 2019:** La loi sur l'accueil préscolaire (LAPr J6 28) est entrée en vigueur le 30 octobre et prévoit la création d'une Fondation pour le développement de l'accueil préscolaire avec entrée en fonction le 1<sup>er</sup> janvier 2020. La Fondation encaissera les montants dus par les Communes et fixera les éléments utiles pour établir le taux d'offre. Les membres du Conseil de Fondation n'ont pas encore été désignés.

Mme Zottos indique que l'essence de la COCAPE demeure, mais que sa composition, sa fréquence et ses objectifs devront être redéfinis.

Autre problématique : les aides et leur inscription à l'ESEDE ainsi que les apprenti.e.s ASE de dernière année. Mme Kast (ACG) évoque la question du « tourisme des aides » qui ne sont pas admises à l'ESEDE et qui continuent leur carrière en passant d'une SAPE à une autre, précisant au passage que la disparité salariale entre l'aide et l'apprenti.e ASE ne favorise pas le cursus d'apprentissage. Il faudrait que les candidat.e.s aient la garantie d'une entrée à l'ESEDE avant d'effectuer leur année de pratique professionnelle. Toutefois, le nombre d'aides recourant au « tourisme » reste très limité. A suivre dans le cadre global de la formation et de la reconnaissance des divers statuts.

## Commission consultative de la petite enfance (CCPE)

La CCPE s'est réunie à trois reprises, les 24 janvier, 23 mai et 5 décembre 2019.

**Séance du 24 janvier 2019:** Mme Teresa Mayte Sanchez, AP au SPE Charmilles, présente l'Espace Enfants Camarada dont le but est de promouvoir l'égalité des chances pour tous les enfants ainsi que la socialisation des familles, en ciblant la femme migrante en situation de grande précarité sociale, économique et familiale. Le coût est de frs 10.- à 50.- par mois. L'équipe est formée de 3 éducatrices, 1 auxiliaire et des stagiaires, avec des formatrices d'adultes, 1 ethnologue, des infirmières et psychologues en soutien. La fondation ne souhaite pas s'agrandir, recevant déjà environ 900 femmes et 120 enfants par an ; l'idéal serait de créer d'autres fondations analogues.

Puis le SDPE effectue une présentation sur le thème « Si petits et déjà connectés » en lien avec la Fondation Action Innocence (qui fera l'objet d'une présentation ultérieure ». Des livrets et des dépliants sur le sujet sont déjà à disposition

**Séance du 23 mai 2019:** M. F. Vallat, directeur du DCSS, a présenté le projet de révision de la tarification dans les SAPE.

Les chiffres-clés sont : 3'970 places subventionnées, 4'800 enfants en moyenne par jour, 78 SAPE avec 24 entités juridiques et 1569 collaborateurs fixes.

Le coût moyen d'une place en crèche est de frs 40'000.- dont 10'000.- payés par les parents et 30'000.- financés par une subvention. Les taux d'encadrement élevés définis par le Canton assurent une prise en charge optimale.

Le Conseil municipal souhaite le modèle de calcul le plus favorable aux familles et la Cour des Comptes recommande une base de calcul unifiée du revenu des parents afin d'uniformiser le système de facturation, étant précisé que dès

janvier 2019 les familles peuvent fiscalement déduire les frais de garde à concurrence de frs 25'000.- par enfant.

M. P. Chauveau, administrateur du SDPE, précise que la réforme a porté sur les 4 axes principaux suivants :

- Le revenu déterminant des familles sera basé sur l'avis de taxation de l'année précédente ;
- Le plafond du barème sera porté à frs 220'000.- par an et un revenu minimum sera instauré ;
- Les barèmes seront soumis à l'indexation annuelle ;
- Création future d'une commission pour l'application des prix de pension qui se prononcera sur les situations complexes et émettra des recommandations aux SAPE pour assurer une égalité de traitement ; 1 membre de la FGIPE sera représenté au sein de cette commission.

Puis Mme T. Bellucci procède à une présentation de la Fondation « Action Innocence » dont le but est de préserver la dignité et l'intégrité des enfants et adolescents, notamment en luttant contre la pédocriminalité sur internet et l'humiliation sur internet (cyber-harcèlement). Ceci passe par une utilisation saine et modérée des écrans et en intervenant auprès des établissements scolaires.

**Séance du 5 décembre 2019:** Mme A. Spira, psychologue, procède à une présentation du Service de la Guidance infantile. Celui-ci procède à des visites dans les SAPE à la demande des Directions des SAPE pour évaluer les difficultés que présentent certains enfants, ceci avec l'accord des parents. A l'heure actuelle, le problème le plus important est celui relatif à l'utilisation des écrans.

Puis le SDPE indique la perspective d'ouverture de SAPE, soit :

- 196 places pour 2020 (Jonction, la Madeleine des enfants, le Manège).
- 439 places pour la période 2022-2024 (Frontenex, Eaux-Vives, Vernets, Forêt).

*Nicole Montalbetti*

## Formation continue petite enfance (FOCPE)

L'association est formée de représentant.e.s de la petite enfance genevoise : les fédérations FIPEGS (communes genevoises suburbaines) et FGIPE (ville de Genève), de l'AGEDE (association des éducatrices et éducateurs de l'enfance), de l'ACIPEG (association des cadres des institutions Petite Enfance genevoise), des services en lien avec la petite enfance tels que la guidance et le SSEJ. L'association possède aussi des représentantes SPE de la Ville de Genève, de Meyrin ainsi que membres individuels.

Le comité de la FOCPE est réparti en trois groupes de travail : groupe d'élaboration du programme des sessions CEFOC - groupe de pilotage pour la planification et la réalisation des Journées d'étude genevoises de la petite enfance - Bureau administratif. Ils se retrouvent tous les 3 pour une mise en commun en séances plénières.

Pour rappel : depuis 1989, la FOCPE recense les besoins du terrain et propose, grâce à sa collaboration avec le Centre de formation continue de la HETS (CEFOC),



un large éventail de sessions courtes destinées aux professionnel-le-s de la Petite Enfance (EDE). La FOCPE a obtenu le soutien de la Fondation pour la formation continue et professionnelle (FFPC) qui permet aux participantes et aux participants des IPE genevoises de bénéficier d'une réduction du prix des cours. Le maintien du soutien a été négocié et une augmentation du nombre de sessions est envisagée.

En 2019, la FOCPE s'est occupée de :

- L'élaboration du catalogue des sessions avec le CEFOC. Grâce à des statistiques de fréquentation aux sessions et en raison de la limite du subventionnement, la FOCPE a dû parfois faire un choix parmi la cinquantaine de sessions proposées. Les ASE sont toujours nombreuses à s'inscrire aux cours.
- La mise en place, avec le CEFOC, d'une formation pour les Praticien(ne)s-Formatrice PF à Genève. Une première session a eu lieu à la rentrée 2019.
- L'organisation des journées d'étude qui ont eu lieu les 1er et 2 avril 2019 au théâtre Forum de Meyrin sur le thème : « Professionnel-le de la Petite Enfance, qui suis-je ? » avec comme intervenant.e.s : Sophie Tapparel, éducatrice de l'enfance et docteur en psychologie, Marie-José Lacasa, psychothérapeute et thérapeute de famille, Sylvie Châtelain, directrice de centre de vie à Lausanne et éducatrice de l'Enfance. Un débat-échanges a eu lieu entre Stéphane Michaud, enseignant HETS et Yolande Hauser, éducatrice de la Petite Enfance retraitée. Plus de 300 professionnel.le.s de la Petite Enfance s'y sont inscrites.
- Ces journées ont aussi été l'occasion de fêter le 30<sup>ème</sup> anniversaire de la FOCPE. Une exposition rétrospective des journées d'étude a été organisée et les anciennes présidentes y ont été invitées.

Environ 400 actes des journées d'étude ont été imprimés et envoyés aux participant.e.s des journées d'étude.

*Claudia Lopez Battolo*

## **Organisation genevoise du monde du travail pour la formation professionnelle dans les domaines de la santé et du social (OrTRA GE)**

Sa mission principale est de proposer de la formation et du perfectionnement professionnel aux adultes en emploi ou en réorientation (modulaire, formation certifiante) et d'assurer les cours inter-entreprises aux apprentis en filière duale (ASE, ASA, ASSC) dans le domaine de la santé et du social.

En 2019, la Commission du Social s'est réunie à 2 reprises. Elle se concentre sur le suivi de la qualité des enseignements de la filière, valide les expert.e.s et prend position sur les diverses consultations (plan d'étude cadre des différentes formations, programmes d'études, etc.). L'assemblée générale a eu lieu le 19 novembre 2019. Pour plus d'informations, voir le site [www.ortra.ch](http://www.ortra.ch).



## **Ecole d'assistants.es socioéducatifs.ves (ECASE)**

Chaque année, une séance d'informations paritaires est organisée par l'ECASE pour les élèves de dernière année. Ceci afin de leur présenter les futurs employeurs des trois domaines de formation (petite enfance, handicap et personnes âgées) et répondre à leurs questions.

En 2019, elle a eu lieu le 24 janvier, la FGIPE y a participé avec Mme Anne Duruz, directrice du secteur petite enfance des Charmilles.

## **Commission spécifique de l'école des éducatrices et éducateurs de l'enfance (ESEDE)**

Cette commission se charge du suivi de la filière des éducatrices et éducateurs de l'enfance (EDE). Elle s'est réunie en tous cas 2 fois : le 19 septembre et le 21 novembre 2019). Jusqu'à l'arrivée de Mme Francine Koch, la FGIPE n'avait pas de représentant.e à cette commission. Aussi depuis sa démission, il n'y a plus de suivi.

## **Commission spécifique ASE**

Sous l'égide de l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC), cette commission s'occupe d'effectuer le suivi de la filière ASE. Elle s'est réunie en tous cas deux fois les 12 juin et le 9 octobre 2019. La FGIPE était représentée par Mme Koch, il n'y a donc plus de représentante.

## **Fondation du fonds de prévoyance en faveur du personnel d'institutions subventionnées par la Ville de Genève (FOP)**

Le Conseil de fondation s'est réuni à deux reprises le 7 février et lors de l'AG du 6 juin 2019.

La première réunion permet de manière générale de faire le point sur la situation financière provisoire de la FOP. Lors de cette séance, le conseil a également adopté des propositions de modifications au règlement de la FOP, au règlement sur les provisions techniques et à celui du fonds de décès, ceci pour une mise à jour juridique et actuariaire. Il s'en est suivi une courte formation permettant aux « profanes » de mieux comprendre le projet fédéral de modification de la LPP et la position des chambres.

Il est à noter que le domaine de la PE représente 81% des assuré-e-s et qu'il s'agit d'un secteur très féminin (84%).

Pour 2019, il faut relever que le degré de couverture au 31.12.2019 était de 119.5% grâce aux excellents résultats obtenus sur les placements. Il s'agit d'une très bonne année en termes de placements et la performance a atteint +14,86%.

Les perspectives pour 2020 sont incertaines avec la crise du Covid-19 mais le comité de placements se réunit très régulièrement afin de suivre au plus près les tendances. En ce début d'année, le portefeuille de la FOP s'est assez bien comporté, en ligne avec les marchés. Le comité reste toutefois vigilant.

## Pro Enfance

Cette plateforme a pour mission de regrouper et de représenter les acteurs de l'accueil de l'enfance des cantons romands. Afin d'assurer une cohérence de la prise en charge des enfants de 0 à 12 ans, elle regroupe l'accueil préscolaire, le parascolaire et l'accueil familial de jour. Elle collabore avec d'autres instances nationales afin de favoriser la coopération, soutenir la diversité et appuyer le développement des compétences ainsi que la mise en réseau des expertises.

En 2019, Pro enfance a fêté ses 5 ans d'existence et a organisé, le 16 novembre 2019, une Journée d'action suisse sur le thème « Les enfants dessinent l'avenir-plus d'investissement dans l'encouragement et l'investissement des enfants ». Malheureusement par manque de disponibilité, la FGIPE n'a pas pu participer aux différents événements. Pour plus d'information, voir le site : [www.proenfance.ch](http://www.proenfance.ch).

## Rapports des comptes

*Claudia Lopez Battolo*

Pour rappel, la FGIPE, en tant que représentante des comités employeurs, a pour mandat de gérer les contrats cadre des assurances RC, commerce, LAA, LAAC et APG ainsi que celles qui concerne le développement et la maintenance des logiciels informatiques (comptabilité GEFI et gestion KIBE).

Au 31 décembre 2019, le bilan se monte (*voir annexe 1*) :

- A l'actif : un total de CHF 117'008.78. Les liquidités d'un montant de **CHF 15'586.03** sont réparties entre la BCGE, l'UBS (Colloque) et la caisse. Les actifs transitoires (charges payées d'avance) sont pour l'essentiel représentés par les assurances, l'informatique et les loyers. A noter qu'en 2019, les charges pour l'informatique ont été plus élevées, la FGIPE doit donc recevoir un complément de subvention de CHF 14'564.80.
- Au passif : un total de CHF 117'008.78 dont un montant de **CHF 10'795.50** de passifs transitoires (autres charges à payer), il s'agit essentiellement des décomptes définitifs des assurances sociales, des factures de téléphone, etc. En 2019, nous avons provisionné un fonds affecté (= une subvention ou un don reçu d'un tiers pour un *but clairement défini et soumis à une restriction d'utilisation*) de **CHF 19'859.30**. Il s'agit de la subvention reçue en mars 2019 pour l'organisation d'un colloque sur la thématique du Sommeil qui aurait dû avoir lieu en décembre mais qui a été repoussé sine die.
- L'exercice 2019 s'est terminé avec un solde négatif de CHF - **8'093.46**. Ce résultat vient en déduction des fonds à disposition de l'institution qui se montent donc à **CHF 86'353.98**. A noter que ces dernières années, ces fonds ont augmenté de manière régulière et tendent à être trop élevés. La FGIPE peut donc se permettre une perte annuelle.

Au 31 décembre 2019, le compte d'exploitation se compose comme suit (*voir annexe 2*):

- Les charges se montent à un total de **CHF 392'502.88**. Elles sont réparties entre charges salariales CHF 61'446.62, les activités régulières CHF 257'664.80, le loyer CHF 46'241.75 (à noter qu'en 2019, nous payons encore 2 loyers de la rue du Nant et de Dumas) et les frais administratifs CHF 16'893.86.
- Les produits sont représentés par les subventions reçues et s'élèvent à **CHF 389'556.-**.

La FGIPE recevant différentes subventions en fonction des activités effectuées, le tableau des résultats par activités permet d'en comprendre le détail (*voir annexe 3*):

- Une subvention ordinaire est accordée au fonctionnement de la FGIPE, elle est de **CHF 72'000.-**, dont, en 2019, CHF 61'446.62 sont allés aux charges salariales et 16'893.86 aux frais d'administration (honoraires juridique et compta). Le loyer fait l'objet d'une subvention supplémentaire de CHF 46'166.00, d'où un total de **CHF 118'166.-**. La variation sur fonds propres de la FGIPE est de CHF **- 8'093.46**.
- Une subvention de CHF 28'290.- a été octroyée pour l'organisation d'une conférence et d'un colloque. Mais seule une conférence a pu être organisée le 28.01.2019. Il reste donc CHF 19'859.30 en fonds affectés pour l'éventuelle suite.
- Une subvention de **CHF 243'100.-** a été allouée en 2019 pour couvrir les frais des contrats cadre des assurances et des logiciels informatiques. Cependant, les charges se sont montées à **CHF 257'664.80.00**. La FGIPE devrait donc recevoir la différence en 2020, à savoir CHF 14'592.50.

Pour tout complément d'information, le rapport de la fiduciaire SFES est à disposition au bureau de la FGIPE.

## Annexe 1 : Bilan

ASSOCIATION  
Fédération Genevoise des institutions

Bilan au 31.12.2019

Actifs	Note Annexe aux comptes	2019	2018	2019 - 2018
		CHF	CHF	Ecart
<b>Actifs circulants</b>				
Liquidités	B.4.a	15'536.03	136'031.13	-120'445.10
Débiteurs résultant de prestations (1)	B.4.b	0.00	0.00	0.00
Autres débiteurs		0.00	7.11	-7.11
Actifs transitoires (2)	B.4.d	83'944.65	0.00	83'944.65
Créances charges sociales (3)	C.4	2'913.30	352.66	2'560.64
Subventions à recevoir (4)	B.4.h	14'564.80	594.54	13'970.26
<b>Total actifs circulants</b>		<b>117'008.78</b>	<b>136'985.44</b>	<b>-19'976.66</b>
Actifs immobilisés		0.00	0.00	0.00
<b>Total actifs immobilisés</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>Total des Actifs</b>		<b>117'008.78</b>	<b>136'985.44</b>	<b>-19'976.66</b>
<b>Passifs</b>				
	Note Annexe aux comptes	2019	2018	2019 - 2018
		CHF	CHF	Ecart
<b>Fonds étrangers à court terme</b>				
Dettes envers les fournisseurs	B.4.e	0.00	0.00	0.00
Autres dettes à court terme	B.4.e	0.00	0.00	0.00
Passifs transitoires (5)	B.4.d	10'795.50	21'679.00	-10'883.50
Subventions à rembourser (6)	B.4.h	0.00	20'859.00	-20'859.00
<b>Total fonds étrangers à court terme</b>		<b>10'795.50</b>	<b>42'538.00</b>	<b>-31'742.50</b>
<b>Fonds affectés</b>				
Fonds affectés	B.4.f	19'859.30	0.00	19'859.30
<b>Total des Fonds affectés</b>		<b>19'859.30</b>	<b>0.00</b>	<b>19'859.30</b>
<b>Fonds propres</b>				
Capital		0.00	0.00	0.00
<b>Total des Fonds propres</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>Fonds à disposition de l'institution</b>				
Fonds à disposition de l'institution	B.4.g	94'447.44	85'944.52	8'502.92
Résultat reporté fonds de l'institution	B.4.g	8'093.48	8'502.92	-16'596.38
<b>Total fonds à disposition</b>		<b>88'353.98</b>	<b>94'447.44</b>	<b>-8'093.48</b>
<b>Total des fonds propres</b>		<b>88'353.98</b>	<b>94'447.44</b>	<b>-8'093.48</b>
<b>Total des Passifs</b>		<b>117'008.78</b>	<b>136'985.44</b>	<b>-19'976.66</b>

(1) Les Débiteurs résultant de prestation comportent les comptes "1250 Débiteurs Parents", "1251 Débiteurs doutoux" et "1256 Manque sur débiteurs"

(2) Les "Actifs transitoires" n'incluent pas les comptes des "Subventions à recevoir"

(3) Les "Créances charges sociales" correspondent au trop versé des comptes courants des charges sociales de l'exercice

(4) Les "Subventions à recevoir" correspondent au déficit de l'exercice pris en charge par la Ville de Genève et d'éventuels partenaires financiers

(5) Les "Passifs transitoires" n'incluent pas les comptes des "Subventions à rembourser"

(6) Les "Subventions à rembourser" correspondent au bénéfice de l'exercice en faveur de la Ville de Genève et d'éventuels partenaires financiers

## Annexe 2 : Compte d'exploitation

## ASSOCIATION

## Fédération Genevoise des institutions

Compte de résultat du 1er janvier au 31 décembre 2019

Produits d'exploitation	2019	2019	2018
	Comptes CHF	Budget CHF	Comptes CHF
Revenus résultant de prestations	0.00	0.00	0.00
Remboursements prestations par les employés	0.00	0.00	0.00
Vente de places selon conventions	0.00	0.00	0.00
Subventions	363'556.00	359'100.00	363'000.00
Aides financières fédérales - OFAS	0.00	0.00	0.00
Gratuités Ville de Genève	0.00	0.00	0.00
Gratuité de tiers	41.06	0.00	41.06
Dons	0.00	0.00	0.00
Autres produits d'exploitation	106.86	0.00	501.78
Dédommagements de tiers, prestations d'assurances	0.00	0.00	0.00
<b>Total produits d'exploitation</b>	<b>389'703.92</b>	<b>359'100.00</b>	<b>363'542.82</b>
Charges d'exploitation	2019	2019	2018
	Comptes CHF	Budget CHF	Comptes CHF
Charges personnel	61'446.62	63'177.00	49'063.44
Activités et manifestations régulières	257'664.80	243'072.00	220'141.00
Colloques Petite Enfance	8'430.70	0.00	0.00
Frais des locaux	46'241.75	44'050.00	43'982.85
Charges acquisitions et entretien machines	1'825.15	2'100.00	2'193.06
Charges administration	16'893.86	18'900.00	18'800.56
Amortissements travaux et acquisitions	0.00	0.00	0.00
Perte sur débiteurs	0.00	0.00	0.00
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>392'502.88</b>	<b>370'999.00</b>	<b>334'180.90</b>
<b>Résultat avant variation des fonds affectés</b>	<b>2'798.96</b>	<b>11'888.00</b>	<b>29'361.92</b>
Attribution aux fonds affectés	28'290.00		0.00
Utilisation des fonds affectés	8'430.70		0.00
<b>Résultat avant variation des fonds propres</b>	<b>22'658.26</b>		<b>29'361.92</b>
Attributions aux fonds propres	0.00		8'502.92
Utilisations des fonds propres	8'093.46		0.00
<b>Résultat après variation des fonds propres</b>	<b>14'564.80</b>		<b>20'859.00</b>
Part à recevoir des subventions 2019	14'564.80		0.00
Part à restituer aux subventionneurs 2018	0.00		20'859.00
<b>Résultat net</b>	<b>14'564.80</b>		<b>8'502.92</b>

08.10.2020 10:56





## Annexe 3 : Tableau par activités

Fédération Genevoise des Institutions de la Petite enfance

Genève

## RESULTAT PAR ACTIVITES POUR L'ANNEE 2019

	<u>Ordinaire</u>	<u>Colloque</u>	<u>Informatique</u>	<u>Assurances</u>	<u>Total</u>
<b>Recettes</b>					
Subventions en espèces	118 166,00	28 290,00	172 700,00	70 400,00	389 556,00
Subvention Gratuité	41,06				41,06
Dons					0,00
Produits activités					0,00
Produits divers	106,86				106,86
<b>Total :</b>	<b>118 313,92</b>	<b>28 290,00</b>	<b>172 700,00</b>	<b>70 400,00</b>	<b>389 703,92</b>
<b>Charges</b>					
Personnel	61 446,62	528,80			61 975,42
Activité	0,00	7 901,90	187 292,50	70 372,30	265 566,70
Locaux	46 241,75				46 241,75
Installations	1 825,15				1 825,15
Administration	16 893,86				16 893,86
<b>Total :</b>	<b>126 407,38</b>	<b>8 430,70</b>	<b>187 292,50</b>	<b>70 372,30</b>	<b>392 502,88</b>
Résultat (perte)/excédent	-8 093,46	19 859,30	-14 592,50	27,70	-2 798,96
Virement fonds affectés	0,00	-19 859,30	0,00	0,00	-19 859,30
<b>Total :</b>	<b>-8 093,46</b>	<b>0,00</b>	<b>-14 592,50</b>	<b>27,70</b>	<b>-22 658,26</b>
<b>Répartition du résultat FGIPE</b>					
Variation sur fonds propres	-8 093,46				-8 093,46
Subventions Ville de Genève à recevoir			-14 592,50	27,70	-14 564,80
<b>Total :</b>					<b>-22 658,26</b>

D:\FGIPE - 2020\COMPTA\Documents annexes aux comptes\Répartitions fonds propres 2019-2.xlsx